

Ecole élémentaire Pierre JONCHERY –Châtelailon-Plage-
Compte rendu du conseil d'école

Mardi 28 février 2023

18 h / 20 h

1°) Personnes présentes :

Enseignants : M. VAYRON (Unité d'Enseignement) Mme LEFEVRE (CP) Mme LEPRÊTRE (CP/CE1) Mme BULET (CE1/CE2) Mme DELAVEAU (CE2/CM1) Mme LACROIX (CM1/CM2) M. HEBERT (CM2, directeur)	Représentants de parents d'élèves présents de droit : Mme GUNST Mme DELGADO Mme SZEWC Mme LEGER Mme BERGER Mme SEVOZ	Membre du RASED : IME (invités) : M. VAYRON Education Nationale : Mme PUISAIS (représentée par Mr HEBERT) D.D.E.N. (Nous n'avons plus de DDEN pour l'instant.)
Représentants de la mairie : Mme GILLIUM, adjointe au maire EJE M. RONCIN, secrétaire de mairie responsable du service EJE		

Excusée : Mme LEGER (représentante de parents d'élèves)

1°) Questions relatives à la municipalité

a- Chauffage et climatisation

Mme GILLIUM a informé M. HEBERT, préalablement au conseil d'école, que la mairie renonçait au projet de climatisation totale de l'école. Le coût (300 000 €) est la raison principale de ce renoncement, mais les questions écologiques ont aussi pesé.

Après une réunion du conseil des maîtres, il a été proposé à la mairie une solution de compromis : Climatiser les seules quatre salles de classe de l'étage pour procéder, le cas échéant, à des rotations des groupes d'élèves. Cette proposition a été retenue par Mme GILLIUM et a été validée. Les travaux doivent débuter assez rapidement (quinzaine des vacances d'avril).

Parallèlement, Mme GILLIUM souhaite qu'une réflexion s'engage sur la réalisation d'un bâtiment scolaire plus vertueux sur le plan écologique qui permettrait, dans le contexte de forte augmentation des coûts de l'énergie, de réaliser des économies et de rentabiliser l'investissement sur le long terme. Cette volonté a le soutien entier du conseil d'école.

Il est rappelé que **la demande qui avait été faite par l'école** de trouver des solutions aux fortes chaleurs observées dans les classes (jusqu'à 36°C avec l'humidité liée à la transpiration, donnant l'impression d'être dans une serre tropicale, avec l'objectif de faire travailler les élèves) **n'est pas de confort**. Des malaises ont été déplorés, faits par des enfants, qui ont été signalés

sur l'application informatisée dédiée de la direction académique de la Charente-Maritime. **Il s'agit d'un problème de santé publique.** Ce constat a d'ailleurs été partagé par M. le Maire et Mme GILLIUM qui se sont déplacés à l'école aux moments critiques.

b- Demandes de travaux à venir

- M. HEBERT demande qu'une solution soit trouvée aux écarts de températures observées en hiver dans la classe de CP de Mme LEFEVRE par rapport aux autres salles de l'école. Il fait bien plus froid dans cette salle et la raison en est connue selon les services techniques de la ville : les radiateurs sont sous-dimensionnés. Pour autant, rien n'a encore été proposé pour y remédier.

Réponse de madame GILLIUM : Les radiateurs de cette classe devraient être changés très prochainement.

- Les enseignants demandent à nouveau que les films qui ont été collés sur les fenêtres du premier étage soient retirés car cela diminue fortement la luminosité des classes et oblige à avoir les lumières allumées en permanence, ce qui n'engendre donc aucune économie d'énergie. Mme GILLIUM rappelle que ces filtres avaient été posés à l'étage dans un objectif de réduction des températures des classes.

c- Subventions

La subvention de fonctionnement qui permet d'acheter le matériel des élèves et les différents supports pédagogiques est actuellement de 49 € par élève si on enlève le forfait de mise à disposition du photocopieur. Ce montant était de 46 € il y a 8 ans , ce qui plaçaient les écoles élémentaires de Châtelailon juste dans la moyenne de la CDA ; il a donc peu évolué.

L'inflation actuelle n'épargne pas la papeterie. Il y a deux ans, une ramette de 500 feuilles coûtait 3,96 €. Le catalogue promotionnel d'hiver de notre fournisseur affiche un coût de la même ramette de 7,08 € à présent, soit une augmentation de 78 % (le papier est un poste de dépense important dans le budget de fonctionnement d'une école). L'école demande donc une revalorisation de la subvention de fonctionnement de 4 € par élève. Cela s'inscrit dans un contexte de baisse des effectifs de l'école.

M. RONCIN précise que le budget alloué par la mairie pour la prochaine rentrée restera sur la base de 155 élèves malgré la baisse des effectifs.

2°) Fonctionnement de l'école

a- Compte-rendu du conseil d'école du 20 octobre 2022

Aucune remarque particulière n'est formulée à son sujet.

b- Effectifs de l'école

A ce jour, 148 élèves sont inscrits à l'école :

Mme LEFEVRE : 23 CP (- 1) → 23 élèves

Mme LEPRÉTRE : 6 CP ; 18 CE1 → 24 élèves

Mme BULET : 8 CE1 (- 1) ; 16 CE2 (+ 1) → 24 élèves

Mme DELAVEAU : 9 CE2 ; 16 CM1 → 25 élèves
Mme LACROIX : 14 CM1 ; 11 CM2 → 25 élèves
M. HEBERT, Mme ROSÉ : 27 CM2 (+ 1) → 27 élèves

Au total : 29 CP ; 26 CE1 ; 25 CE2 ; 30 CM1 ; 38 CM2

Depuis le 10 janvier, M. VAYRON (enseignant rattaché à l'IME des Boucholeurs) intervient en tant que maître de la deuxième classe d'Unité d'Enseignement de l'école, dans la salle située à côté de celle de Mme COMPAIN. Pour l'instant, son temps d'enseignement à l'école est de deux demi-journées par semaine, mais il sera sans doute amené à être réévalué à la hausse. Le groupe d'élèves dont il s'occupe a déjà été scolarisé dans la classe de Mme COMPAIN, ce sont des élèves un peu plus âgés.

C- Projet d'école

Dans le cadre du projet d'école, des projets structurants, permettant de donner du sens aux apprentissages de classe, de fédérer la communauté éducative de l'école (élèves, enseignants, parents, mairie) et qui ont vocation à concerner tous les élèves de l'école à un moment de leur scolarité sont prévus. Après avoir rappelé lors du premier conseil d'école les axes du projet d'école, l'attention est portée sur trois de ces projets qui jalonnent le parcours d'un élève de l'école élémentaire Jonchery :

- **La classe de neige** qui concerne, tous les deux ans, les élèves de CM1 et de CM2 ;
- **Le jardin pédagogique** impulsé cette année qui concerne les élèves de CP/CE1 et de CE1/CE2) ;
- **le projet théâtre** pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2.

La classe de neige des CM (réalisée du 20 au 27 janvier).

Son bilan pédagogique est extrêmement positif. Malgré le report d'une année et les difficultés liées aux adaptations nécessaires des thèmes d'enseignement abordés en classe en lien avec le séjour (Histoire, sciences, littérature notamment), le contenu a donné entière satisfaction.

Au niveau du centre, le séjour s'est parfaitement déroulé, avec une équipe à l'écoute, les infrastructures sont fonctionnelles, les repas très corrects.

Concernant les conditions météorologiques, on n'aurait pu espérer mieux. Il a neigé la semaine précédant notre arrivée et il a fait beau la majeure partie du séjour.

Nous en profitons pour renouveler nos remerciements chaleureux à nos six accompagnateurs et particulièrement aux deux parents d'élèves médecins (Mme DELÊTRE, M. DURENQUE) qui n'ont pas hésité à prendre des congés pour nous aider sur ce séjour.

Concernant les aspects financiers, le bilan n'est pas encore tout à fait arrêté. Celui présenté est provisoire. En effet, les 6 000 € promis par le conseil départemental n'ont pas encore été totalement versés ni même votés. Pour l'heure, seuls 1 558 € de subventions l'ont été, soit un peu plus d'1/4 du montant attendu. Un chèque de plus de 32 000 € a déjà été fait à l'association Océanide qui gère le centre du Camparo. La coopérative scolaire a pu avancer cette somme, mais nous espérons que le complément de près de 4 500 € sera bien versé par le conseil départemental de la Charente-Maritime, rapidement.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Coût du séjour élèves (hébergement, pension complète, activités, ...) 425,28 € x 68	28 919,04 €	Participation des familles 200 € x 68 (25 € / j / enfant)	13 600 €
		Mairie de Châtelailon	3 000 €
		Conseil départemental 17	6 000 €
Insignes ESF 7 € x 68	476,00 €	Coopérative scolaire	6 902,44 €
Transport A/R Kéolis Pyrénées 2 x 2 720 €	5 440,00 €	APE Jonchery Kids	5 000,00 €
Transport pour activités	2 996,00 €	Plateforme participative « la trousse à projets » (**)	3 328,60 €
TOTAL	37 831,04 (*)		37 831,04 €

Mise à jour : 28/02/2023

(*) coût du séjour par élève : 556,34 € (69,54 € par jour)

(**) Mise en place et conduite par l'école du début à la fin de l'opération.

Nous remercions les 27 contributeurs de la « Trousse à projets »

Le jardin pédagogique des classes de CP/CE1 et CE1/CE2

Le projet suit son cours Mme BULET présente le suivi du projet.

Ces actions sont financées par l'APE, la coopérative scolaire, une « Trousse à projets » et la mairie de Châtelailon-Plage.

Des plantations ont déjà été faites et, selon l'exposition des bacs, tout n'a pas poussé de la même façon. On attend la sortie des plantes à bulbes. La bac à compost est mis en place.

Des sorties sont prévues au cours du mois de Mars à La Moulinette, au musée d'histoire naturelle et au verger pédagogique.

Question de Mme BULET : Serait-il possible de récupérer la partie derrière les toilettes nord et de la transformer en appentis pour ranger les outils de jardinage ?

Réponse favorable de la part des représentants de la mairie.

Le projet théâtre des classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et U.E.

Le travail est lancé. Deux représentations sont prévues à Beauséjour les lundi 12 et mardi 13 juin, en présence des familles des élèves qui seront invitées.

Ce projet se déroule tous les deux ans depuis 2011 (hors période COVID), en alternance avec le projet « comédie musicale » des trois autres classes de CM.

d- Fête de l'école

Elle est prévue le vendredi 30 juin en fin de journée, à 18h.

Si, pour des raisons de conditions météorologiques, elle devait être reportée, elle le serait sans doute le lundi ou le mardi soir suivant pour tenir compte des denrées périssables achetées.

L'école se concertera et se coordonnera avec l'APE pour l'organisation de cette fête.

3°) Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à M. HEBERT.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 19H45.

Le directeur
D. HEBERT

La secrétaire de séance
S. LACROIX

Compte-rendu transmis à :

- *M. le Maire de Châtelailon-Plage*
- *Mme. l'Adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education, Châtelailon-Plage*
- *M. le président de la commission EJE de Châtelailon-Plage*
- *Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Aunis Sud Atlantique*
- *Mmes les représentantes de parents d'élèves*
- *Mmes et M. les enseignants*